



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1039

Lancement de l'opération n° 60034531 "Aide implantation offre de soins et de prévention territoriale" et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme 00001

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme DE LAURENS Céline

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1039 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60034531 "AIDE IMPLANTATION OFFRE DE SOINS ET DE PREVENTION TERRITORIALE" ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-1, PROGRAMME 00001 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Aide implantation offre de soins et de prévention territoriale ».

Par délibération n° 2021/909 en date du 8 juillet 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle des « Aménagements solidarités jeunesse 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00001.

Cette opération va se décliner en subventions visant la création ou la réorganisation de structures de soins et de prévention dans le domaine de la santé, en priorité dans les quartiers où l'état de santé de la population est dégradé et/ou caractérisé par une faible démographie médicale. Il s'agira donc de permettre à la Ville de Lyon d'apporter son soutien financier à des projets portés par des associations de type maison de santé pluri-professionnelles ou centres de santé communautaire, afin de répondre aux enjeux de réduction des inégalités territoriales et sociales de santé ainsi qu'à maintenir et développer l'accès aux soins.

Il s'agit particulièrement de :

- anticiper les évolutions démographiques ;
- améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé ;
- maintenir l'offre de soins de proximité, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour les lyonnais, ces lieux doivent permettre de proposer une offre de soin globale, accessible financièrement, articulée au partenariat local et accompagnée d'actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé.

Afin d'assurer une égalité d'accès aux soins et une offre de premier recours organisé par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (dans le cadre du Schéma régional d'organisation des soins), la Ville de Lyon fait le choix de soutenir les projets concourant à la mobilisation des professionnels et à la structuration de cette offre de soins, dans un cadre d'un accompagnement en fonction des besoins.

Cette opération, estimée à 500 000 euros, est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements solidarités jeunesse 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00001.

Vu les délibérations n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 et n° 2021/909 du 8 juillet 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 60034531 « Aide implantation offre de soins et de prévention territoriale » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements solidarités jeunesse 2021-2026 », n° 2021-1, programme n° 00001.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00001, AP n° 2021-1, opération n° 60034531 et seront imputées sur les chapitres 204 et autres, fonction 412 selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel ci-après, susceptible de variations, compte-tenu des aléas pouvant survenir :
 - Année 2021 : 50 000 euros ;
 - Année 2022 : 90 000 euros ;
 - Année 2023 : 90 000 euros ;
 - Année 2024 : 90 000 euros ;
 - Année 2025 : 90 000 euros ;
 - Année 2026 : 90 000 euros.
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET